



Commissions bilatérales

Pour conjuguer les efforts de coopération

● CANADO-ZAIROISE

LE secrétaire d'Etat à la Coopération internationale au Département des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Zaïre, le Citoyen Lengema Dulia Yubasa Makanga, à la tête d'une importante délégation, s'est rendu en visite officielle au Canada du 23 au 25 novembre 1981, dans le cadre de la première réunion de la Commission bilatérale canado-zaïroise.

L'Honorable Serge Joyal, ministre d'Etat, dirigeait la délégation canadienne à cette réunion dont les travaux se sont déroulés au siège de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à Hull, les 23 et 24 novembre 1981.

Le séjour au Canada du Citoyen Lengema Dulia Yubasa Makanga a permis d'examiner les multiples aspects des relations entre le Zaïre et le Canada au cours d'entretiens particuliers avec l'Honorable Serge Joyal et l'Honorable Pierre De Bané à qui le Citoyen Lengema a remis un message personnel du président Mobutu destiné au Premier ministre Trudeau. Le ministre De Bané a par ailleurs offert le 24 novembre, au nom du gouvernement canadien, un dîner en l'honneur du secrétaire d'Etat Lengema et de la délégation zaïroise. Le secrétaire d'Etat à la Coopération internationale du Zaïre a également rencontré M. Jacques Gignac, sous-secrétaire d'Etat suppléant au ministère des Affaires extérieures.

Ces entretiens, empreints de franchise et de cordialité, ont permis de constater une large convergence de vues entre les deux pays. Les représentants canadiens et zaïrois ont exprimé leur volonté de conjuguer tous leurs efforts en vue d'élargir et de développer davantage les relations

canado-zaïroises, tant au plan bilatéral que multilatéral.

Au sujet du programme de coopération, les deux parties ont fait le point sur les projets en cours de réalisation et ont défini les orientations des opérations futures, s'articulant autour de deux secteurs prioritaires, soit le développement rural et la forêt. A cet effet, la partie zaïroise a fait part de sa satisfaction devant la décision du Canada de continuer à apporter son soutien aux projets en cours et d'élargir son assistance financière et technique par la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de coopération.

Dans cette optique, les parties ont examiné un certain nombre des nouveaux projets qui contribueront au développement économique et social du Zaïre dans les prochaines années. Le Canada a donné l'assurance de sa collaboration active à la prompt réalisation, dans la limite des ressources financières et humaines disponibles, des interventions retenues.

Les deux délégations ont également examiné l'état des relations commerciales entre les deux pays et ont convenu de rechercher les solutions visant à accroître le volume des échanges.

Les deux délégations se sont félicitées du climat constructif et ouvert qui a marqué les travaux. Elles ont à cet égard observé que les résultats positifs auxquels la réunion a donné lieu ne manqueront pas d'imprimer un nouvel élan à la coopération entre les deux pays.

La délégation zaïroise a vivement remercié le gouvernement canadien pour l'accueil chaleureux dont elle fut l'objet durant son séjour au Canada. ■

● CANADO-IVOIRIENNE

LA première session de la Commission bilatérale mixte canado-ivoirienne s'est tenue les 17, 18 et 19 novembre 1981 à Ottawa. La délégation ivoirienne était conduite par M. Siméon Aké, ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire, et la délégation canadienne par l'Honorable Pierre Bussièrès, ministre d'Etat aux Finances.

Dans leurs allocutions d'ouverture, les deux ministres ont fait part de leur désir commun de voir la première session de la Commission bilatérale mixte canado-ivoirienne jeter les bases d'une intensification et d'un renforcement encore plus marqués des relations bilatérales entre les deux pays. A cet égard, les travaux de la Commission bilatérale ont permis de faire le point des projets de coopération en cours de réalisation et également d'examiner les nouvelles orientations que les deux parties souhaitent donner au prochain programme de coopération. A cet effet, la partie ivoirienne a fait part de sa satisfaction devant la décision du Canada de continuer à apporter son soutien aux projets en cours et d'élargir son assistance financière et technique par la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de coopération.

Les deux délégations ont également examiné l'état des relations commerciales entre les deux pays et ont convenu de rechercher les solutions visant à accroître et équilibrer le volume des échanges. A cet égard, les deux parties ont manifesté leur vif intérêt pour la conclusion d'un accord aérien, d'un accord sur la double imposition et d'un accord sur la garantie des investissements. Au titre de la coopé-